

Compte rendu de la Session de Printemps 2002

de la section 19 du Comité National

(25 –27 Février 2002)

Gianguido BALDINOZZI	élu B1 - Union pour la Représentation et l'Action du Personnel – Châtenay-Malabry - Tél. : 01 41 13 12 33 - e-mail : baldinozzi@spms.ecp.fr
François CHARPENTIER	élu C – UNSA-FEN-SNPTEs – Orsay – Tél. : 01 69 15 53 54 e-mail : francois.charpentier@geol.u-psud.fr
René LE GALL	élu B2 - SGEN-CFDT - Nantes - Tél. : 02 40 68 31 25 e-mail : rene.legall@isitem.univ-nantes.fr
Léa MINEL	élue C - SGEN-CFDT - Vitry-Sur-Seine – Tél. : 01 56 70 30 30 e-mail : minel@glvt-cnrs.fr
Alain PEIGNEY	élu B2 - SNESup-FSU - Toulouse - Tél. : 05 61 55 61 75 e-mail : peigney@chimie.ups-tlse.fr
Jean-Michel SAVARIAULT	élu B1 - SGEN-CFDT – Toulouse - Tél. : 05 62 25 78 47 e-mail : savariau@cemes.fr
Philippe THOMAS	élu B1 – SNCS-FSU – Limoges - Tél. : 05 55 45 74 96 e-mail : pthomas@unilim.fr
Alain WATTIAUX	élu C - SNTRS-CGT – Bordeaux - Tél. : 05 56 84 62 61 e-mail : wattiaux@chimsol.icmcb.u-bordeaux.fr

Présents : Tous les membres + sauf François Charpentier (excusé)
Patrick Hémerly (DSA en charge de la 19), Jean-Luc Adam (chargé de mission de la 19),
Dominique Raimboux (assistante de gestion section: 19), Corinne Bezançon (assistante de gestion C.N.),
Jean Claude Bernier pour son discours de politique générale.

EXPOSÉ DE POLITIQUE GÉNÉRALE PAR J.C. BERNIER, D.S. DES SCIENCES CHIMIQUES

1 – Changement de Grade 2002 :

Passage CR2 ® CR1 :

Tous les CR2 à 4 ans peuvent être promus. 50 % des candidats à 3 ans sont susceptibles d'être promus à condition de pouvoir justifier de 4 ans d'ancienneté d'après leur reconstitution de carrière.

Passage DR2 ® DR1 :

Pour cette année, on peut s'attendre à 120 changements de grade DR2 → DR1 (107 pour la campagne 2001) pour l'ensemble des départements. Le département des Sciences Chimiques pourra bénéficier de 18 à 20 changements de grade ce qui devrait donner pour la section 19, 3 à 4 passages. Il est souhaitable de mettre en exergue un candidat valorisation, cela pourrait peut être entraîner 1 changement de grade supplémentaire au titre de la valorisation.

Passage DR1 ® DRCE1 :

12 changements de grade pour l'ensemble du CNRS. Le département des Sciences Chimiques peut en attendre 1 voire 2 (3 en 2001).

Passage DRCE1 ® DRCE2 :

8 changements de grade pour l'ensemble du CNRS ce qui, pour le département des Sciences Chimiques, devrait conduire à un seul changement de grade. Le candidat de haute qualité scientifique devra pouvoir afficher des visions internationales et transdisciplinaires fortes.

2 – Prévision concours chercheurs 2002 :

480 postes de CR sont ouverts au CNRS (à comparer aux 587 de 2001) soit 17 % de moins que la campagne 2001.

Pour la section 19 :

- 7 postes de DR2 sur le concours banalisé. Les dossiers de valorisation seront les bienvenus, il reste à ce titre 15 postes).
- Pour les postes de CR, il y aura 1 poste CR1 banalisé et 2 CR1 fléchés (le premier en RMN du Solide (Villeneuve d'Ascq, Laboratoire de Cristalchimie et Physicochimie du Solide) et le second pour le stockage de l'énergie (Thiais, Laboratoire de Chimie Métallurgique des Terres Rares), 7 postes de CR2 banalisés et un CR2 affiché « composants pour l'électronique haute puissance » (en accord avec le département STIC), 1 CR2 en caractérisation des matériaux et microscopie électronique (Nancy, Laboratoire de Science et Génie des surfaces) correspondant à un échange SPI → SC et un poste CR2

concernant les nouveaux cristaux et couches minces pour l'optique et les lasers (Caen, Centre Interdisciplinaire de Recherche ions lasers).

Remarque : au 1^{er} janvier 2002, la limite d'âge pour concourir en CR2 a été fixée à 31 ans, c'est à dire que tout candidat sera admis à concourir dès l'instant où celui ci aura 31 ans au plus au 31 décembre de l'année du concours. Pour cette année, 80 postes de CDD de 1 an, renouvelables un an, seront mis en place pour les candidats pour lesquels la limite d'âge est pénalisante et notamment les candidats rentrant ou en cours de post-docs . Cela devrait permettre à ces candidats de postuler après leur CDD à un poste de CR1. En chimie, nous pouvons espérer 10 CDD. Un avis de la section sera demandé pour l'attribution de ces CDD. Il a été mentionné que des cas de dérogation peuvent être accordés pour des raisons bien définies et répertoriées. (cf. WEB du CNRS)

3 – Le CNRS nouveau est arrivé :

Le DS, J. C. Bernier, lors d'une longue intervention a fait état de documents de référence pour le CNRS à savoir : le Projet d'établissement, le contrat d'objectif, le nouveau statut cadre des personnels des EPST.

Les négociations en cours entre la direction du CNRS et le Ministre de la recherche devraient permettre de signer un contrat de 4 ans pour assurer au CNRS un minimum budgétaire et en création de postes. Le président a effectué 6 colloques de réflexion (avancement de la Science, valorisation, évolutions des disciplines, de la société, avancement de la production scientifique et de la connaissance...) se sont tenus en 2001 afin de définir une prospective et une stratégie scientifique permettant de réaffirmer les missions de la recherche. En février 2002, le Conseil d'administration définissait le projet d'établissement. Celui-ci s'inscrit au travers d'une stratégie scientifique conduisant à définir des priorités thématiques et d'une stratégie d'organisation et de moyens. Ce projet s'articule autour de trois chapitres : le CNRS, acteur de la recherche (développer les outils de l'interdisciplinarité, responsabiliser les acteurs de la recherche, renouveler les personnels dans une vision pluriannuelle de l'emploi scientifique) – le CNRS, acteur de l'organisation de la recherche (renforcer le partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur, développer les bases d'une collaboration accrue avec les organismes de recherche, articuler cohérence nationale et stratégie régionale, le CNRS moteur de la construction d'un espace européen de recherche, développer les relations internationales – le CNRS acteur dans la société (renforcer l'ouverture du CNRS en direction du monde socio-économique, faire du CNRS un acteur déterminé des relations science – société, prendre en compte les enjeux de l'information scientifique et technique, promouvoir la communication comme relais de la stratégie du CNRS).

Le contrat d'objectif CNRS-ETAT n'est pas déconnecté du projet d'établissement. On y retrouve tous les grands axes de ce dernier à travers deux chapitres : Penser la Science – Conduire la Recherche. Il décline des priorités dans chaque thématique. Le Conseil Scientifique et le Conseil d'administration devront délibérer sur ce document afin que celui ci soit proposé au Ministre de la Recherche qui fera les dernières retouches avant de le signer.

Les sections du comité national devront réfléchir sur la mise en œuvre de ce projet d'établissement et du contrat d'objectif CNRS-ETAT. Une première réflexion va être ou est lancée par la direction du CNRS afin de mettre en œuvre ces divers projets à savoir repenser le découpage du Comité National avec la création de sections interdisciplinaires. Pour éviter un surplus de travail des sections déjà bien chargées, le nombre de sections serait peut être identique mais la proportion entre sections pluridisciplinaires et disciplinaires pourrait être de 50/50. Dans cette vision, les Unités de Recherche devraient émerger sur plusieurs départements. Cela ne semble pas poser de problème majeur pour les chercheurs mais en ce qui concerne les ITA affectés dans de telles structures cela remet en cause leur appartenance à un seul et unique département au sein d'un même laboratoire. Cette nouvelle mouture du Comité National devrait être proposée fin 2003 pour des questions de planning pour être mise en place en 2005. Les actuelles sections du Comité National devraient voir leur mandat prolongé d'une session pour des raisons de calendrier.

Quelques remarques :

- *Le redéploiement :*

En fonction des priorités ministérielles et d'un souci prévisionnel de l'emploi au CNRS (2003-2005, 2005-2010), les disciplines pourraient perdre près de 20% de postes qui seraient redéployés sur les champs pluridisciplinaires ou prioritaires. Les statistiques montrent que dans dix ans la baisse serait de 3 à 4 % des effectifs.

Actuellement et sur l'analyse de mots clés, 20% de la chimie semble intervenir dans les Sciences du Vivant, 3% dans les STIC, 20 % dans le domaine de l'énergie et l'environnement, ces trois domaines s'inscrivant dans les champs interdisciplinaires et prioritaires décrits dans le projet d'établissement et du contrat d'objectifs.

- *L'évaluation :*

Dans le cadre de l'évaluation des laboratoires ceux ci devront afficher leur prospective à 4 ans. Le département des sciences chimiques devrait pouvoir avoir recours à un guide de la prospective des unités de recherche faisant état de la force de leur structure et de ces personnels de façon à décliner un contrat d'objectifs avec les laboratoires. Cela sera plus facile à mettre en œuvre avec les UPR qu'avec les UMR pour lesquelles la discussion doit se faire avec l'ensemble des partenaires. Ainsi la rédaction d'un contrat d'objectifs devrait engager les instances de tutelle sur 4 ans (budget et moyen humain et matériel).

Le dernier document concerne le nouveau statut cadre des personnels des EPST modifiant le décret de 1983. Pas d'analyse globale de ce document n'a pas été faite. Toutefois, il a été mentionné la modification apportée aux branches d'activités professionnelles (BAP). Leur nomenclature a été modifiée. Le découpage ne se fait plus de I à X mais de A à I. Dans cette nouvelle nomenclature apparaît la BAP B « Sciences Chimiques et Sciences des Matériaux » et la BAP C « Sciences de l'Ingénieur et de l'Instrumentation Scientifique ».

Commentaires : ce nouveau découpage devrait permettre une meilleure reconnaissance des Chimistes de notre section bien souvent en porte à faux entre les BAP VIII et VII.

(l'ensemble de ces trois textes peut être consulté en détail sur le site WEB du CNRS)

4 – Conseil Scientifique de Département :

Les conseils scientifiques de département (C.S.D.) remplacent en partie les anciens conseils de département. La première réunion du C.S.D du département SC a eu lieu le 14 décembre 2001. La composition du CSD des Sciences Chimiques est donnée. (Voir site web du CNRS). Le CSD joue le rôle de conseil sur l'orientation scientifique, les moyens à mettre en œuvre et la réflexion scientifique du département. Toutefois pour l'instant, aucun règlement intérieur officiel ne régit ces Conseils Scientifiques de Département.

5 – Finances :

Au niveau des marchés publics, l'étau est desserré. Depuis le 1^{er} mars 2002, les directeurs d'Unité sont devenus les Personnes Responsables des Marchés. Ainsi jusqu'à 90 000 Euros H.T. les achats se feront sans formalisme particulier, entre 90 000 et 130 000 euros H.T. une mise en concurrence simplifiée devra être faite et au-delà de 130 000 Euros H.T. l'appel d'offre classique reste obligatoire.

La nouvelle notion de nomenclature fait appel à la notion de famille de produits homogènes (lettre du SG de janvier 2002). Celle ci devra faire l'objet d'une action de formation dans les laboratoires afin que chacun puisse bien identifier ce que l'on appelle « famille de produits homogènes ».

6 – L'Europe :

La direction du département des Sciences Chimiques avait questionné l'ensemble des laboratoires de la Chimie pour faire un bilan de l'état des lieux concernant l'implication de ceux ci dans des projets de réseau européen. Sur les 50 réponses relevant de 50 projets (virtuels ou non), 12 pourraient faire l'objet de maquettes pour les proposer à Bruxelles. La communauté européenne, via le 6^{ème} PCRD, est en train de mettre en place la recherche en Europe. Pour ce faire deux instruments seront mis à disposition pour structurer celle ci à savoir : les réseaux d'excellence dans le but d'éviter au niveau européen les doublons et les projets intégrés pour résoudre une problématique. Actuellement la vision européenne donnerait 50 à 60 réseaux d'excellence (budget 50 à 100 Millions d'Euros pour 400 à 600 personnes par réseaux, présence possible de présence industrielle) et 70 à 80 projets intégrés (budget 4 à 6 Millions d'euros pour 30 à 40 personnes, présence industrielle obligatoire). Toutefois, la taille des diverses structures mises en place n'est pas encore réellement définie. Pour la Chimie, le DS a recherché les mots clés qui peuvent intéresser notre discipline. Il est à noter que ces projets concernent surtout l'ingénierie et les procédés. D'ici le 5 juin 2002, des projets de réseaux dans les laboratoires devront être réalisés.

7 - Fonctionnement du comité national.

L'inversion du calendrier de la campagne 2003 est officielle. Ainsi, l'évaluation des laboratoires se fera en début d'année et les promotions à l'automne. L'agenda pour la mise en œuvre de cette inversion a été donné. L'année de transition risque de bousculer quelque peu les habitudes ainsi les dates de remises des dossiers de création ou de renouvellement d'unité seront avancées par rapport aux années précédentes.

FORMATION PERMANENTE

Intervention des correspondants de la section

M. Patrick Seta a été nommé responsable de la formation au CNRS. Afin de définir les axes prioritaires de la formation permanente, la DS de la Chimie a mis en place deux procédures, une émanant des laboratoires représentés dans la section et l'autre en interrogeant les membres de la section eux-mêmes. Cela doit se faire sous forme de deux fiches : besoins et offres. Pour les laboratoires, ces fiches pourraient remonter aux sections par le biais des comités d'audit. Pour ce qui est de la réflexion au sein de la commission, le DS a proposé de réfléchir sur plusieurs questions telles que l'apport de la chimie combinatoire, l'impact des nanosciences sur notre discipline, l'évolution du métier de chercheur dans les laboratoires, les nouvelles méthodes d'élaboration, la modélisation peut-elle remplacer l'expérience, importance de l'exploitation des banques de données dans la conduite de la recherche scientifique.... La réflexion est en cours.

TRAVAUX D'EVALUATION

Examen des chercheurs

15:04 le 29/04/2002

Reconstitution de carrière, au titre de l'article 26, avis favorable pour la prise en compte de l'intégralité des services antérieurs effectués:

Yann LE GODEC – CR2 – UMR 7602 (Pollian), Virginie NAZABAL – CR2 – UMR 6512 (Lucas)
Nathalie MANGELINK – CR2 – UPR 9033 (Trassy), Jean Philippe MONCHOUX – CR2 – UPR7251 (Derrien)
Thierry BATAILLE – CR2 – UMR 6511 (Halet), Emmanuel BAUDRIN – CR2 – UMR 6007 (Tarascon).

Titularisation de chercheurs, avis favorable pour:

Emmanuel BAUDRIN – CR2 – UMR 6007 (Tarascon), Laurent CARIO – CR2 – UMR 6502 (Lefrant)
Marie Vanessa COULET – CR2 – UMR 6122 (Pichaud), Loreynne GODART – CR2 – UMR 8648 (Revcoleschi)
Olivier GUILLOT-NOEL – CR2 – UMR 7574 (Gourier), Jens KREISEL – CR2 – UMR 5628 (Madar)
Grégory LEFEVRE – CR2 – UPR 2801 (Pontikis), Alexandre MAITRE – CR2 – UMR 7555 (Steinmetz)
Dominique MANGELINK – CR1 – UMR 6137 (Lannoo), Pascal ROUSSEL – CR2 – ESA 8012 (Abraham)
Christian SERRE – CR2 – UMR 8637 (Ferey).

Cas particuliers de chercheurs:

- **Changement d'affectation**: Avis favorables pour:

Thierry THAMI – CR1 – de l'UMR 7615 (Lafuma) vers l'UMR 5635 (Cot) courant janvier 2002
Pascal DOPPELT – CR1 – de l'UMR 7083 (Ajdari) vers l'UPR 2801 (Pontikis) courant janvier 2002
Mireille RICHARD – CR1 – de l'UMR 7504 (Carrière) vers l'UMR 6502 (Lefrant) à compter du 01/09/2002

- **Détachement et mise à disposition**: Avis favorables pour:

Frédéric CHAPUT – DR2 – UMR 7643 (Rosso) détachement pour une année auprès de la société ESSILOR (R&D) à compter du 01/02/2002
Vincent HARDY – CR1 – UMR 6508 (Raveau) mise à disposition pour une année auprès du D^r Lees au sein du Département de Physique de l'Université de Warwick (United Kingdom) à compter du 01/07/2002
Djamila BAHLOUL-HOURLIER – CR1 – UMR 6638 (Baumard) mise à disposition pour une année auprès du D^r J. Weimer à l'Université de Huntsville (Alabama, USA) à compter du 01/09/2002.

- **Examen de Chercheurs**:

Michel PERNOT – DR2 – UMR 5060 (Fluzin), avis favorable sur son activité scientifique en vue de sa candidature DR1 en section 31 (SHS)

- **Demande d'accueil en délégation au CNRS**: Avis favorable et classement pour

1^{er} Sandrine BEAUQUIS – MC- IUT Blois vers CR – UMR 5328 (Madar) renouvellement
2^{ème} ex aequo Claude ALFONSO - MCF - Université d'Aix Marseille III vers CR – UMR 6122 (Pichaud)
Noël JAKSE – MC – Université de Metz vers CR – UMR 5493 (Maynard)
3^{ème} Enrick OLIVE – MCF – Université F. Rabelais de Tours vers CR - FRE 2077 (Gervais).

Demande d'équivalence

- **pour concourir au grade d'accès CR2**: Avis favorable pour:

Virginie GRISERI, Wolfgang LUDWIG, Fernando PEDRAZ DIAZ, Maria Cinta PUJOL-BAIGES
Avis défavorable pour Laurent GREMILLARD (Thèse non soutenue).

- **pour concourir au grade d'accès CR1**: Avis favorable pour:

Fermin CUEVAS-RODRIGUEZ, Wolfgang LUDWIG, Andrei NOSSOV, Timothée NSONGO
Ulrich CHELER, Kiyoshi SHIMAMURA, Thomas WALTHER

- **pour concourir au grade d'accès DR2**: Avis favorable pour Elzbieta BEGUIN-FRACKOWIAK

Promotions CR2->CR1 à 4 ans: 6 dossiers, 5 classés, avis favorable :

1^{er} ex aequo Rémy BESSON, UMR 8517 (Foct)
Pierre DESGARDIN, UPR 0033 (Blondiaux)
Franck FAYON, UPR 4212 (Matzen)
Nathalie GEY, UMR 7078 (Wagner)
Olivier PEREZ, UMR 6508 (Raveau)

Promotions CR2->CR1 à 3 ans: avis favorable et classement :

1^{er} ex aequo Thibaud CORADIN, UMR7574 (Gourier)
Gabriel FERRO, UMR 6511 (Halet)
Wilfrid PRELLIER, UMR 6508 (Raveau)
4^{ème} Christelle GUERRET, UMR 5621 (Tréheux)
5^{ème} Stéphane CORDIER, UMR 6511 (Halet)

15:04 le 29/04/2002

6^{ème} Véronique BORNAND, UMR 5617 (Ribes)
7^{ème} Philippe BOULLAY, UMR 6638 (Baumard)

Promotions DR2->DR1 : 35 dossiers, moyenne d'âge = 55ans 4mois, moyenne dans le grade = 11ans 8mois
5 candidats classés

1^{er} Francis TAULELLE, FRE 2423 (Hosseini)
2^{ème} Alain YAVARI, UMR 5614 (Chaix)
3^{ème} Gilbert BLONDIAUX, UPR0033 (Blondiaux)
4^{ème} Lionel VANDENBULKE, UPR4211 (Cathonnet) au titre de la Valorisation
5^{ème} Dominique GUYOMARD, UMR 6502 (Lefrant)

Promotions DR1->DRCE1 : 3 dossiers, 2 candidats classés

1^{er} Annick PERCHERON-GUEGAN, UPR 209 (Percheron-Guegan)
2^{ème} Daniel LOUER, UMR 6511 (Halet)

Promotions DRCE1->DRCE2 : 0 candidat

Proposition de Médaille:

Bronze : Gabriel FERRO –CR1 - UMR 5615 (Bouix)
Argent : Antoine MAIGNAN – DR2 – UMR 6508 (Raveau)

Examen de cas particulier de laboratoire :

Changement de direction :

UMR 8580 (Calvarin) Changement de directeur en cours de mandat, avis favorable à la nomination de J. M. KIAT par intérim jusqu'au 31/12/2005

UMR 6512 (Lucas) Changement de directeur en cours de mandat, avis favorable à la nomination de J.L. ADAM par intérim à compter du 01/10/2002 jusqu'au 31/12/2003.

Une audition des nouveaux directeurs sera demandée à la session d'automne 2002.

Réexamen de Laboratoire :

L'UMR 8647 (Condat) et l'UMR 8648 (Revcoleviski) doivent intégrer l'ICCMO, Fédération de Recherches qui comprend également l'UMR 8613 (J. J. Girerd), avec en accompagnement la création d'un centre de ressources (plate-forme technique mise en commun de matériels et de personnel) : avis favorable de la section.

FRE 2149 (Risk) : La section 19 examinera le projet d'association au CNRS sous forme d'UMR à l'automne 2002.

Session d'Automne 2002

Réunion du bureau : 24 septembre 2002.
Session d'automne : du 12 au 15 novembre 2002

Concours 2002 : auditions CR 21 mai ; jury d'admissibilité CR et DR les 22 et 23 mai. Les compositions des quatre sous-jurys d'audition des candidats reste la même qu'en 2001.

**Chers Collègues, nous comptons sur vos remarques par e-mail (ou courrier, ou fax.).
N'hésitez pas, contactez-nous si vous voulez que vos représentants à la Commission
se fassent vos porte-parole.**